



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes

Question écrite n° 3468

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, de bien vouloir lui indiquer s'il entend poursuivre ou remettre en cause le vaste programme de construction d'autoroutes qui avait été annoncé par son prédécesseur et quel en est le calendrier d'avancement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le schéma directeur routier national avait été complété le 18 mars 1988 en y ajoutant en particulier 1 700 kilomètres d'autoroutes à péage ; dans le contexte actuel, la concession à péage constitue la seule solution pour permettre la poursuite, à un rythme soutenu, de l'équipement du pays en voies rapides à grande circulation. L'accélération de la programmation des autoroutes ne sera non seulement pas remise en cause mais sera même accrue ; lors du comité interministeriel d'aménagement du territoire du 17 novembre dernier, le Gouvernement a décidé l'inscription au schéma directeur de plus de 700 kilomètres d'autoroutes supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3468

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2785